

Les dispositifs d'aides publiques au financement des travaux d'adaptation du logement des seniors et des personnes en situation de handicap



Description

Cette formation présente les principaux dispositifs publics mobilisables pour **financer l'adaptation du logement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap**. Elle apporte des repères pour identifier les aides, comprendre leurs conditions d'accès et orienter les bénéficiaires dans leurs démarches.

Présentiel

Visioconférence

60 € H.T

2H



Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux de l'adaptation du logement liés au vieillissement et au handicap
- Distinguer les principales aides publiques et leurs conditions d'éligibilité
- Repérer les étapes de constitution d'un dossier de financement
- Orienter une personne vers les interlocuteurs et démarches adaptés



Public concerné

Professionnels de l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap : DAC, CCAS, plateformes d'accompagnement des aidants, assistants de service social, auxiliaires de vie, etc.



Prérequis

Aucun prérequis



Moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés par des situations concrètes
- Échanges et questions-réponses avec le groupe



Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis à travers des mises en situation



Informations Complémentaires

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer en amont de tout besoin d'aménagement spécifique.



Programme

1. Contexte démographique et enjeux de l'adaptation du logement

- Vieillesse de la population et maintien à domicile
- Enjeux sociétaux de l'adaptation des logements
- Coût moyen des travaux d'adaptation

2. Présentation des dispositifs d'aides au financement

- MaPrimeAdapt'
- Aides locales
- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)

3. Démarches pour obtenir les financements

- Identification des aides selon la situation du demandeur
- Conditions d'éligibilité et modalités de demande
- Constitution et instruction des dossiers de financement
- Possibilités et conditions de cumul des aides financières



Modalités et délais d'accès

Le délai d'accès est généralement d'un mois entre la demande et le début de la formation. Il peut être adapté en fonction des objectifs et des contraintes d'organisation.